



Centre international d'études pédagogiques

1, avenue Léon-Journault
92318 Sèvres Cedex
Tél. : 33 (0)1 45 07 60 22 - Fax : 33 (0)1 45 07 60 31
Site Internet : www.ciep.fr

REGLEMENT DE LA CONSULTATION N°10 02 du 24 février 2010

PERSONNE PUBLIQUE

Centre international d'études pédagogiques
1, avenue Léon-Journault
92318 Sèvres Cedex

Etablissement public national à caractère administratif régi par les articles R314-51 et suivants du code de l'éducation, placé sous la tutelle du ministère de l'Education nationale.

OBJET DU MARCHE

Service de blanchisserie d'articles textiles d'hôtellerie-restauration.

Code CPV

98310000-9

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Date limite de réception des offres : mardi 13 avril 2010 à 12 h 00.

1) Objet du marché

Service de blanchisserie d'articles textiles d'hôtellerie-restauration et de vêtements de travail.
Lieu de livraison : 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres.
Code NUTS FR105.

2) Description succincte du marché

Sans allotissement, aucune variante ne sera prise en considération.

3) Forme du marché

Le marché s'exécute par bons de commandes (article 77 du CMP), sans montant minimum ni montant maximum.

4) Durée

12 mois (à compter de la date d'attribution du contrat) et 3 reconductions éventuelles.

5) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Financement sur le budget de fonctionnement du CIEP, paiement mensuel par virement sous 30 jours.

6) Procédure

Appel d'offres ouvert selon les articles 57 à 59 du code des marchés publics.

Le CIEP n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

7) Sélection des candidatures

Conformément aux dispositions de l'article 52 du code des marchés publics, les candidatures sont examinées sur la base des capacités techniques et financières.

Un effectif minimal de 10 personnes est un niveau minimal d'exigence technique, la candidat fourni à l'appui une déclaration ou attestation d'un organisme social faisant état de l'effectif de l'entreprise.

Le pouvoir adjudicateur n'impose aucune forme juridique que devra revêtir un groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché.

8) Critères d'attribution

L'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. prix. Pondération : 60 points
2. méthode de livraison-ramassage. Pondération : 20 points
3. qualités écologiques des procédés de blanchissage. Pondération : 20 points

9) Procédures de recours

a) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Versailles, 56, avenue de Saint-Cloud, F-78000 Versailles. E-mail : greffe.ta-versailles@juradm.fr. Tél. 01 39 20 54 00. URL : <http://ta.versailles.juradm.fr>. Fax 0139205487.

b) Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel dès la publication de la procédure et au plus tard 16 jours après la date de notification de rejet de la candidature ou de l'offre.

- Référé contractuel après la date de signature du contrat, selon article L551-1 et suivant du code de justice administrative, voir sur legifrance.gouv.fr.
- Recours sous 2 mois après l'avis d'attribution du marché (L521-1 et R421-1 du CJA).

10) Composition du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les 6 documents suivants :

- 1) Le présent règlement de la consultation
- 2) L'acte d'engagement n°10 02(DC 8)
- 3) Le cahier des clauses particulières CCP n°10 02
- 4) DC 6
- 5) DC 5
- 6) DC 4

Il est disponible sous forme électronique (à www.ciep.fr et www.achatpublic.com).

11) Contenu du dossier d'offre

Les candidats retenus doivent présenter une proposition technique conforme aux exigences du cahier des clauses particulières.

Le dossier d'offre contient en une enveloppe :

- L'acte d'engagement : à compléter, dater et signer par le représentant qualifié du candidat
- Un bordereau de prix unitaires détaillés par article et conditionnement
- Le CCP signé
- DC 5 et une présentation libre du candidat, de références
- DC 4
- Important : joindre à l'offre un descriptif des procédés de blanchisserie mis en œuvre par le candidat, les démarches qualité et développement durable.

Toute offre qui ne respecte pas intégralement ces dispositions sera rejetée. Les offres sont rédigées en français. Les prix sont libellés en euro.

Le candidat a la possibilité de remettre dans l'enveloppe les pièces de l'article 46 du code des marchés publics ou d'attendre que le marché lui soit attribué :

- copie du certificat attestant la souscription des déclarations fiscales et le paiement de l'impôt sur les sociétés et la TVA (liasse fiscale n°3666) ;
- copie des certificats attestant le paiement de cotisations et contributions sociales émanant de l'organisme de protection sociale chargée de leur recouvrement (cerfa n°11943*01 ou formulaire Urssaf) ;

ou en remplacement des précédentes, copie de l'état annuel des certificats reçus (DC7 http://www.colloc.bercv.gouv.fr/colo_struct_marc_publ/form_tele/decl_cand.html)

- attestation sur l'honneur du dépôt auprès de l'administration fiscale de l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires (DC6) ;
- attestation de fourniture de déclarations sociales émise par l'organisme chargé du recouvrement et datant de moins de 6 mois ;
- une attestation sur l'honneur établie par le candidat, de la réalisation du travail par des salariés employés régulièrement au regard du code du travail.

Le candidat peut recourir à un sous-traitant, déclaré par un acte spécial de sous-traitance (DC13). Ces derniers doivent remplir les mêmes conditions que le candidat.

Le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un **délai de 10 jours** à compter de la demande du CIEP les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents.

12) Modalités de remise des offres

La date limite de dépôt des offres est indiquée sur la première page du présent règlement de la consultation.

La remise des documents s'effectue soit par documents dématérialisés (signés par certificats électroniques) sur la plate-forme www.achatpublic.com, soit par des enveloppes de documents papier ou de supports électroniques (cédérom, dvd, clé usb). L'utilisation des formats de fichiers informatiques usuels est recommandée.

Les enveloppes qui seraient remises après la date et l'heure limites indiquées ainsi que celles parvenues non fermées, ne seront pas retenues.

Mentions à porter sur l'enveloppe : « offre Marché n°10 02 Blanchisserie – Ne pas ouvrir »

Le pli est envoyé en recommandé avec avis de réception, ou remis contre récépissé, à l'adresse suivante :

CIEP

Service financier

1, avenue Léon-Journault

92318 Sèvres cedex

13) Renseignements complémentaires

Renseignements d'ordre administratif et financier

Yamna Haddouche

Pascal Zanusso,

Tél. 01 45 07 60 16/22

marchespublics@ciep.fr.

Fax 01 45 07 60 31.

Renseignements d'ordre technique

Caroline Floréan - Chef du service Accueil-
restauration

floean@ciep.fr